



Commune
de

1441 Valeyres-sous-Montagny

Valeyres-sous-Montagny, le 20 novembre 2023

Conseil général du 18 décembre 2023

Préavis municipal n°6/2023

Crédit d'investissement de CHF 1'120'000.00 (TTC) pour l'assainissement du réseau d'eau sous pression ainsi que le réaménagement de la chaussée de la route d'Orges et de la Grande-Rue

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule :

Dans la continuité de la mise en œuvre des mesures du PDDE, la Municipalité de Valeyres-sous-Montagny projette :

- la réfection de la chaussée de la route d'Orges et de la Grande-Rue
- la modification du ralentisseur de la route d'Orges
- l'assainissement des conduites d'eau sous-pression

Les travaux du chemin des Cottalets étant réalisés, nous vous proposons de poursuivre et terminer la mise en ordre de ce secteur en accomplissant l'étape citée en titre.

Un montant avait été prévu pour ces travaux par la Municipalité dans le plan d'investissement de législature 2021-2026.

Le bureau Perret-Gentil SA à Yverdon-les-Bains a été mandaté pour mener à bien l'étude de ce projet.

La Municipalité désire donc remplacer 360 mètres de conduite d'eau sous pression et réfectionner 2'385 m² de chaussée.

Le montant estimé des coûts de génie civil étant supérieur à CHF 500'000.00, son adjudication se fera selon les règles en vigueur, soit par soumission aux marchés publics.

Planning :

La Municipalité envisage d'entreprendre ces travaux le plus rapidement possible.

Subside ECA :

Le remplacement des conduites d'eau sous pression est subsidié par l'ECA, à raison d'environ CHF 6'500.00.

Subvention DGMR :

Les travaux communaux de réfection des routes cantonales en traversée de localité sont subventionnés par l'Etat de Vaud à hauteur d'environ 30%. Ce montant est estimé à environ CHF 180'000.00.

Le montant total des travaux basé sur l'estimation de l'ingénieur est de CHF 1'120'000.00 (TTC) :

| | |
|---|----------------|
| Génie civil : | CHF 837'500.00 |
| Appareillage : | CHF 54'000.00 |
| Honoraires géomètres : | CHF 16'000.00 |
| Signalisation et marquage : | CHF 5'400.00 |
| Constat bâtiments : | CHF 21'600.00 |
| Estimation pollution : | CHF 20'600.00 |
| Honoraires d'ingénieurs civils, y compris le crédit d'étude : | CHF 64'900.00 |
| Divers et imprévus : | CHF 100'000.00 |

La demande de crédit d'investissement se monte à CHF 1'120'000.00.**La Municipalité demande un crédit bancaire de CHF 1'120'000.00 pour financer ce projet.**

Une fois les subventions de CHF 186'500.00 reçues, la Municipalité utilisera ce montant pour rembourser une partie du prêt demandé dans ce préavis.

Le total des travaux estimé à CHF 1'120'000.00 (TTC) est réparti à raison de CHF 1'066'000.00 pour les routes et CHF 54'000.00 pour l'eau potable.

Charges liées à ces travaux :

Routes : charges d'exploitation en crédit complémentaire au budget 2024, pour CHF 886'000.00, après déduction de la subvention de CHF 180'00.00.

Eau potable : investissement de CHF 47'500.00, après déduction de la subvention ECA de CHF 6'500.00.

L'amortissement sera de CHF 6'000.00 par année sur une durée de 8 ans, la première fois en 2024. A ce montant s'ajoutera un intérêt annuel d'environ CHF 1'000.00.

En conséquence, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Valeyres-sous-Montagny

- Vu le préavis de la Municipalité,
- Entendu le rapport de la commission des finances et gestion,
- Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

Art. 1 : un crédit d'investissement de CHF 1'120'000.00 est accordé à la Municipalité en vue des travaux pour l'assainissement du réseau d'eau sous pression ainsi que le réaménagement de la chaussée de la route d'Orges et de la Grande-Rue.

Art. 2 : la dépense sera financée par un emprunt bancaire de CHF 1'120'000.00. Les subventions de CHF 186'500.00 seront portées en amortissement de cet emprunt, à réception de ces dernières.

Art. 3 : la Municipalité est autorisée à entreprendre les travaux.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 20 novembre 2023.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



C. Buffat



La Secrétaire



A. Charrière

Annexe : plan du secteur des travaux